

**2024/10**  
**Réf. 08/04 -02**

Date de convocation : 25/03/2024

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	38
Nb de suffrages exprimés :	41
VOTE :	Pour : 41
	Contre : 0
	Abstentions : 0

---

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES

---

### Séance du 08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du Préau à St-André, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

### OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) 2024

#### Étaient présents avec droit de vote :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. CHRISTIAN JODAS (SUPPLEANT), Mme JOSELINE LAFON (SUPPLEANT), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. PÈRE MANZANARES (SUPPLEANT), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. GUY METIVIER (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. STEPHANE PINEDA (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. JACKY PUJOL (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), Mme MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. LOUIS PIERRE SCHWEER CASES (SUPPLEANT), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), Mme FREDERIQUE VAQUER (SUPPLEANT), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE),

#### Étaient représentés / ayant donné procuration :

M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE) procuration à M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE) procuration à M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE),

#### Absents excusés :

M. PATRICK CASADEVALL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), Mme PIERRETTE JUANOLE DEMOULIN (SUPPLEANT), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE),

Autres participants : M. MICHEL LESOT (SUPPLEANT), M. JEAN LAURENT (SUPPLEANT).

---

M. JEAN ASTIE (TITULAIRE) a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

---

**OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CRÉDITS DE PAIEMENT**

Pour engager des dépenses d'Investissement qui seront réalisées sur plusieurs exercices, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent utiliser la procédure des autorisations de programmes et des crédits de paiements (AP/CP), qui est une dérogation au principe de l'annualité budgétaire. Cette procédure favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la Collectivité à moyen terme.

La présente délibération a pour objet de réviser le montant de quatre autorisations de programme :

**OP 39 – TRAVAUX DE RESTAURATION /PREVENTION INONDATIONS TANYARI**

**Montant global prévisionnel au BP 2023 : 4 639 356.00 €**

**Montant global prévisionnel actualisé au BP 2024 : 3 813 064.93 €**

**OP 42 – ETUDE INVENTAIRE DES OUVRAGES PI**

**Montant global prévisionnel au BP 2023 : 495 000.00 €**

**Montant global prévisionnel actualisé au BP 2024 : 500 000.00 €**

**OP 61 – ETUDE RISQUES RIUFERRER**

**Montant global prévisionnel au BP 2023 : 131 500.00 €**

**Montant global prévisionnel actualisé au BP 2024 : 118 500.00 €**

**OP 64 –RISQUES LAS ILLAS**

**Montant global prévisionnel au BP 2023 : 75 000.00 €**

**Montant global prévisionnel actualisé au BP 2024 : 106 600.00 €**

Les 9 autorisations de programmes et leurs crédits de paiements sont détaillés dans le tableau suivant

Envoyé en préfecture le 09/04/2024  
 Reçu en préfecture le 09/04/2024  
 Publié le  
 ID : 066-200078269-20240408-DELIB2024\_10-DE

ETAT DES AP/CP BP 2024						
Année - N° Opération	Objet	Autorisation de Programme	Mandatement antérieur	Crédits de paiement		
		Montant	Montant	2024	2025	ultérieurs
2019-OP39	TRAVAUX DE RESTAURATION/PREVENTION INONDATIONS TANYARI	3 813 064,93 €	1 020 155,76 € dont RAR 2 339 844,24 € dont inscr. Au BP 2024 453 000,00 €	2 792 844,24 € 2 339 844,24 € 453 000,00 €	64,93 €	- €
2019-OP42	ETUDE INVENTAIRE DES OUVRAGES PI	500 000,00 €	360 454,97 € dont RAR 94 545,03 € dont inscr. Au BP 2024 45 000,00 €	139 545,03 € 94 545,03 € 45 000,00 €	- €	- €
2020-OP47	REQUALIFICATION DE LA PASSE A POISSONS	400 000,00 €	- € dont RAR - € dont inscr. Au BP 2024 200 000,00 €	200 000,00 € - € 200 000,00 €	200 000,00 €	- €
2021-OP48	TRAVAUX BAILLAURY BANYULS	1 217 000,00 €	805 390,65 € dont RAR 300 000,00 € dont inscr. Au BP 2024 - €	300 000,00 € 300 000,00 € - €	111 609,35 €	- €
2020-OP50	PAPI ETUDE RISQUE COLLIOURE	36 000,00 €	1 815,00 € dont RAR 34 185,00 € dont inscr. Au BP 2024 - €	34 185,00 € 34 185,00 € - €	- €	- €
2022-OP59	PAPI ETUDE INSTRUMENTAT° PREV. CRUE	56 000,00 €	- € dont RAR 56 000,00 € dont inscr. Au BP 2024 - €	56 000,00 € 56 000,00 € - €	- €	- €
2022-OP60	PAPI ETUDE REDUCTION VULNERABILITE BAZIZ	116 000,00 €	- € dont RAR 116 000,00 € dont inscr. Au BP 2024 - €	116 000,00 € 116 000,00 € - €	- €	- €
2022-OP61	PAPI RISQUE RIUFERRER	118 500,00 €	824,17 € dont RAR 117 675,83 € dont inscr. Au BP 2024 - €	117 675,83 € 117 675,83 € - €	- €	- €
2023-OP64	RISQUES LAS ILLAS	106 600,00 €	- € dont RAR 75 000,00 € dont inscr. Au BP 2024 31 600,00 €	106 600,00 € 75 000,00 € 31 600,00 €	- €	- €
<b>TOTAL RECAPITULATION MONTANT DES AP/CP</b>		<b>6 363 164,93 €</b>	<b>2 188 640,55 €</b> dont RAR 3 133 250,10 € dont inscr. Au BP 2024 729 600,00 €	<b>3 862 850,10 €</b> 3 133 250,10 € 729 600,00 €	<b>311 674,28 €</b>	<b>0,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité

- VALIDE les ouvertures et réajustements des autorisations de programmes et la répartition des crédits de paiements ci-dessus détaillés,
- PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2024.

Fait et délibéré à St-André, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

Le Président  
 Alexandre PUIGNAU  
 Maire de Les Cluses

Le /La Secrétaire de Séance :



Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 066-200078269-20240408-DELIB2024\_10-DE

